

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Mémoire	
Code	2CVci24	DCV303444F19
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	4	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	L'aboutissement de ce module est un mémoire de Bachelor, mené à bien durant la deuxième année d'études. Ce travail vise à développer le sens critique de l'étudiant-e et les outils méthodologiques propres à l'élaboration d'une réflexion personnelle, à renforcer ses capacités de recherche, de communication, d'expression et d'argumentation, qualités et compétences destinées à nourrir sa démarche artistique.
Contenu et formes d'enseignement	Les étudiant-e-s rédigent un mémoire, dont le thème entre en résonance avec leur questionnement de cinéaste à ce moment de leur formation. La forme du mémoire est déterminée selon la nature de l'interrogation et les moyens de la recherche. Choix, moyens et forme font l'objet d'un suivi rédactionnel régulier sous la forme d'entretiens individuels et de lectures successives des états du travail.
Modalités d'évaluation et de validation	Les compétences des étudiant-e-s sont évaluées sur la base de leur mémoire, selon des critères d'originalité, de cohérence et de maîtrise de la réflexion et de l'écriture. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant doit obtenir la note de 4 au minimum.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation possible par une refonte du mémoire corrigeant les lacunes constatées. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant	Laurent Guido

Responsable du module	Lionel Baier	
Descriptif validé le	6 septembre 2019	par Lionel Baier